Au premier trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,4 % sur un trimestre et de 1,4 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - premier trimestre 2024

Informations Rapides · 31 mai 2024 · n° 141

Avertissement

Les indices des prix d'entretien-amélioration des bâtiments sont diffusés en référence 100 en 2021 à compter de cette publication.

Hausse modérée sur un trimestre

Au premier trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent modérément sur un trimestre (+0,4 %, après +0,4 % au quatrième trimestre 2023 et +0,3 % au troisième), avec une hausse légèrement plus prononcée dans le secteur non-résidentiel (+0,6 % après +0,7 %) que dans le secteur résidentiel (+0,5 % après +0,2 %).

Les prix accélèrent pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,3 % après +0,2 %), ainsi que pour les travaux de couverture (+0,6 % après +0,5 %). Ils rebondissent pour les travaux de menuiserie (+0,5 % après -0,4 %).

Les prix ralentissent très légèrement pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,5 % après +0,6 %), les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,4 % après +0,6 %), et plus nettement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,4 % après +0,9 %) et les travaux d'installation électrique (+0,3 % après +1,1 %).

Enfin, les prix sont stables pour les travaux de plâtrerie (0,0 % après +0,2 %) et se replient pour les « autres travaux d'installation » (-1,6 % après +1,3 %).

Ralentissement des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent pour le sixième trimestre consécutif (+1,4 % au premier trimestre 2024, après +3,3 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+2,1 %) que dans le secteur résidentiel (+1,0 %).

En rythme annuel, les prix ralentissent pour tous les types de travaux.

La hausse des prix reste prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,5 % sur un an après +3,3 %) et pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+2,4 % après +4,1 %).

Elle est plus modérée pour les travaux de peinture et de vitrerie (+1,9 % après +4,2 %) et pour les travaux de couverture (+1,9 % après +3,8 %), ainsi que pour les travaux de plâtrerie (+1,8 % après +4,1 %) et pour les travaux d'installation électrique (+1,4 % après +4,1 %).

Les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,3 % après +1,7 %), les « autres travaux d'installation » (+0,8 % après +6,3 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+1,0 % après +1,5 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du quatrième trimestre 2023 n'est pas révisée par rapport à la précédente publication (après arrondi), à +0,4 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

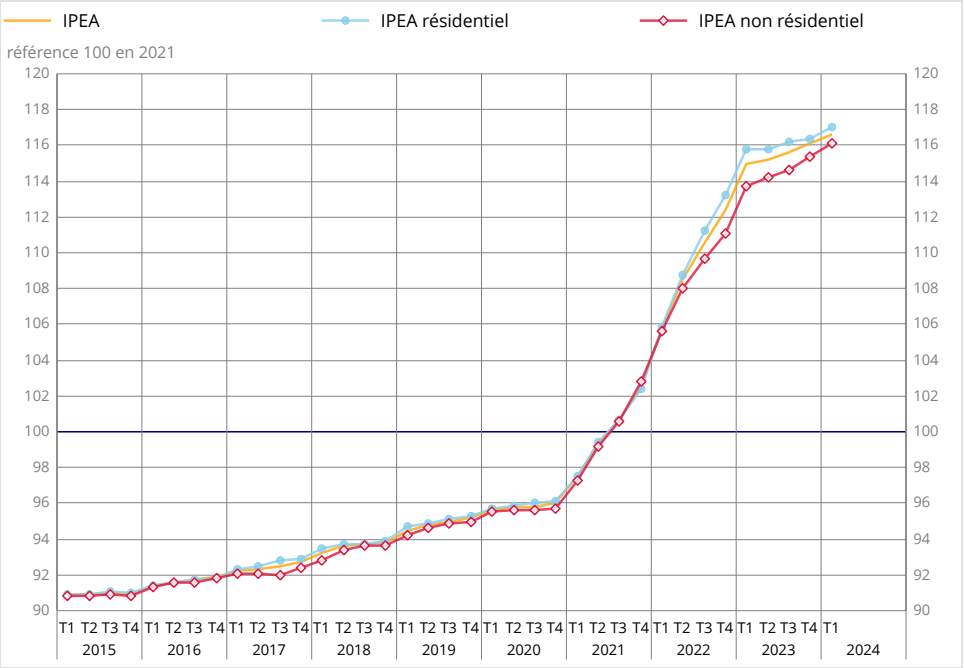

Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2021

	Poids (en %)	2024T1	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	**100,0**	**116,6**	**0,4**	**1,4**
Bâtiments résidentiels	62,4	117,0	0,5	1,0
Bâtiments non résidentiels	37,6	116,1	0,6	2,1
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	111,4	0,3	1,4
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	120,5	1,3	2,4
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	108,7	-1,6	0,8
4331 - Plâtrerie	3,3	115,3	0,0	1,8
4332 - Menuiserie	18,2	122,5	0,5	0,3
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	115,2	0,5	2,5
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	113,3	0,4	1,9
4391 - Couverture	5,9	119,5	0,6	1,9
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	114,6	0,4	1,0

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)
(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)
Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 30 août 2024 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr

Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475